

## Politique environnementale

Le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleur (GFCBC) a pour mission de mettre en valeur les propriétés forestières de ses membres tout en participant aux diverses activités forestières (service de consultation et d'exécution de travaux forestiers et multi ressources) auprès des intervenants de la forêt publique et aux corporations privées. La vision du GFCBC est d'être reconnu comme chef de file dans les activités à valeur ajoutée en milieu forestier (aménagement forestier durable).

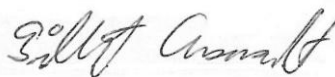
En ce sens, le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs s'engage à mettre en œuvre, tenir à jour et à améliorer de façon continue le système de gestion environnementale (SGE) ISO 14001.

Concrètement, le GFCBC s'engage à :

- À **respecter les lois et règlements** applicables ainsi que les autres exigences auxquelles il s'est engagé telle que la politique environnementale du Ministère des Ressources Naturelles.
- À **améliorer** de façon **continue** sa performance environnementale en révisant périodiquement son SGE, y compris les cibles et objectifs.
- À **prévenir la pollution** causée par ses activités d'aménagement forestier et de construction, d'amélioration et de réfection de chemin, de traverses de cours d'eau et pont en travaillant sur la réduction, la réutilisation et la valorisation des déchets.
- À communiquer ses exigences environnementales et de santé et sécurité à ses employés et entrepreneurs, à s'assurer de leur compréhension et de leur respect.
- À promouvoir et appliquer les techniques d'aménagement forestier durable.



Pierre-Luc Desjardins, ing. f.  
Directeur Général



Gilbert Arsenault  
Président



*un coup de pousse à la forêt!*

